

# L'ANCIEN COMBATTANT

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Numéro 35 - Juin 2021

Je suis  
votre drapeau

CONTINUUM  
LAB

Sécurité, Société, Justice

Lancement  
du Continuum Lab

Sécurité, Société, Justice





## Association des Anciens Combattants et Résistants de Ministère de l'Intérieur

Affiliée à l'Union Française des Associations de Combattants  
et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.)  
Affiliée à la Fédération Nationale André MAGINOT (FNAM) -GR 14-  
Fondée en 1945

32 rue Blanche - Espace Intériale - 75009 Paris  
Tél. 01 47 63 00 03 – Port. 07 67 94 89 04  
courriel : aacrmi@wanadoo.fr

### BUREAU NATIONAL

Président National :	Jean-Paul BACHET
Président National Délégué :	Jean-Claude BORDES
Présidents Adjoints :	André LEBRASSEUR Daniel ROUSSEAU
Vice-Présidents :	Lucien BARBE Pierre MARAGE Jean-Marie DESMEDT Francis SZWEC
Secrétaire Général National :	Jean-Paul BREQUE
Trésorier National :	Daniel ROUSSEAU
Trésorier National Adjoint	André LEBRASSEUR
Présidents Nationaux	
Délégués Honoraires :	Jean-Michel BENQUET Jean-Pierre BELLIFA
Administrateurs :	Joseph BAEZA, Maurice BARNIER, Rolland DAHAN, Christian GRANDCHAMPS, Jacques MARRIGUES, Robert MAUGENDRE, Jean VUILLEMOT
Présidents Honoraires :	Noël RAVIER (†) Marcel MORIN Guy DENIS (†)
Président d'Honneur :	Robert VAN DE MERT (†)
Vice-Présidents d'Honneur :	René BIGOT (†) André FREUDENREICH (†) Roger LECOMTE (†)
Vice-Président honoraire :	Guy MOUROT
Administrateurs Honoraires :	Jean-Louis BAUDHUIN Charles FOURY (†) Yves LELEUX André SCOTTO
Porte-drapeaux nationaux :	Jean-Pierre BELLIFA Michel LECOMTE Daniel ROUSSEAU
Collaboratrice et secrétaire	Sylvie JALIBERT

Directeur de la Publication : Jean-Paul Bachet  
Comité de rédaction : Jean-Paul BREQUE, Jean-Claude BORDES  
et Francis SZWEC  
Secrétaire de rédaction : Sylvie Jalibert  
Dépôt légal : 2<sup>e</sup> semestre 2021 – ISSN 1777-9170  
Conception graphique, mise en page & impression :  
Chevillon Imprimeur  
26 bd Kennedy 89100 Sens – www.chevillon-imprimeur.fr

## Informations générales 02-06

Lancement du Continuum Lab	02
Charte du titulaire de la carte du Combattant	02
Je suis votre drapeau	03
Une nouvelle policière	04-06
Cérémonies	06

## Pages d'Histoire 07-09

## La vie de nos Sections 10-24

Section Alsace – Territoire de Belfort	10
Section Aude	10
Section Côte d'Or – Doubs – Jura – Saône-et-Loire	11-13
Section Gard – Hérault – Vaucluse	13-14
Section Midi-Pyrénées	14-15
Section Gironde – Landes – Pyrénées Atlantiques	16-17
Section Indre-et-Loire	17
Section Marne – Aisne – Ardennes	17
Section Meurthe-et-Moselle – Meuse – Vosges	18-21
Section Paris – Isolés	21
Section FACRPP	22
Section Pas-de-Calais	22
Section Pyrénées Orientales	22-23
Section Rhône – Ain – Savoie(s) – Isère	23
Section Alpes Maritimes	24
Section Vienne	24
Section Yonne – Nièvre	24

# Editorial



Nous voici arrivés au milieu de l'année 2021 et malheureusement nous n'avons pu en raison des contraintes sanitaires organiser de véritables rencontres même si à l'occasion des commémorations du mois de mai, les restrictions ont pu être quelque peu desserrées. Le premier trimestre a été cette année encore marqué par de trop nombreuses atteintes à l'intégrité physique et psychologique de nos collègues qu'ils appartiennent aussi bien aux corps actifs qu'au personnel administratif,

technique et scientifique.

Notre devoir, et je sais que pour vous c'est une évidence est de leur apporter notre soutien fraternel et tout particulièrement à leur famille endeuillée.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement notre association, vous trouverez dans le corps du journal un article concernant la création avec d'autres associations amies du «Continuum Lab». Il s'agit d'un groupe de réflexion et surtout de propositions concernant l'ensemble des métiers de la Sécurité et de la Justice.

Enfin je vous rappelle que fin septembre nous nous retrouverons à Toulouse pour notre congrès.

Déjà de nombreux d'entre nous se sont inscrits pour y participer et il n'est pas encore trop tard pour le faire. Nous vous attendons.

A l'occasion de ce congrès, notre conseil d'administration sera renouvelé en partie. Les candidats se sont fait connaître et les présidents de section recevront prochainement le matériel de vote qui comme à l'accoutumée se déroulera par correspondance.

Déjà un certain nombre de nos plus fidèles membres du Conseil d'Administration ont décidé, souvent pour des raisons de santé de se retirer.

Je veux dès aujourd'hui leur adresser de très grands et très chaleureux remerciements pour leur investissement souvent depuis de très longues années.

**M. Jean-Paul Bachet**  
**Président national. ■**

# Lancement du Continuum lab

CONTINUUM  
LAB

Sécurité, Société, Justice

Le 27 mai dernier à l'occasion d'un colloque a été lancé officiellement le «Continuum Lab»,

«Nouvelle enceinte de dialogue et de réflexions partagées entre les différents corps de la sécurité et de la justice, le think tank Continuum Lab a pour objectif de réunir dans un même lieu tous les acteurs du continuum de sécurité : représentants institutionnels de la Police et de la Gendarmerie Nationale, du corps préfectoral, de la Justice, des policiers municipaux et des acteurs de la sécurité civile ainsi que les sociétés de sécurité privée.

Fortes des contributions de chercheurs, universitaires, élus, opérationnels et autres sachant, le Continuum Lab, porté par ses membres fondateurs dont l'AACRMI est une force de proposition auprès des décideurs publics, sensibilise et nourrit le débat public pour une co-production harmonieuse de la sécurité intérieure par tous ses acteurs».

dont les membres fondateurs sont :  
Monsieur **Gilles BACHELIER**,  
Président de la **Mutuelle Intériale**,

Madame Isabelle **GUION de MARI-TENS**, Générale de Corps d'Armée de la Gendarmerie Nationale, Inspectrice Générale de l'Administration présidente de l'association **Femmes de l'Intérieur**,  
Monsieur **Stéphane BEAUDOUX**, Contrôleur Général des Sapeurs-Pompiers, président de l'**AMICHE-MI** (Centre des Hautes Etudes du Ministère de l'Intérieur)

Madame **Martine COUDERT**, Inspectrice Générale, Directrice de l'**Ecole Nationale Supérieure de Police**,

Monsieur **Christian SONRIER**, Directeur des services actifs, président de l'**Association des Hauts Fonctionnaires de la Police Nationale**,  
Monsieur **Christian PIQUET**, Commandant Divisionnaire, président de l'**Amicale des Cadres de la Police Nationale et de la Sécurité Intérieure**,

Et Monsieur **Jean-Paul BACHET**, président de l'**Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur**.

Vos collègues Jean-Paul BREQUE, président de la section Midi-Pyrénées et Francis SZWEC, président de la section Gard-Hérault-Vaucluse ont été désignés «volontaires» pour participer au comité de travail, vous pouvez avec grand intérêt suivre ce colloque en replay.

<https://www.acteurspublics.fr/webtv/emissions/continuum-lab/le-continuum-lab-est-lance>

<https://www.acteurspublics.fr/webtv/emissions/continuum-lab/quels-be-soins-dechanges-et-de-dialogue-entre-acteurs-de-la-securite-et-de-la-justice>

<https://www.acteurspublics.fr/webtv/emissions/continuum-lab/alice-thourot-les-parlementaires-sont-la-pour-trouver-des-solutions-en-matiere-de-securite>

<https://www.acteurspublics.fr/webtv/emissions/continuum-lab/comment-retisser-le-lien-de-confiance-entre-forces-de-securite-et-jeunesse>

<https://www.acteurspublics.fr/webtv/emissions/continuum-lab/securite-et-justice-que-proposent-les-jeunes-actifs> ■

## Charte du titulaire de la carte du combattant élaborée par la commission nationale de la Carte du combattant

1/ Ayant combattu pour la France, je suis fier de porter avec «honneur» ses valeurs de «Liberté, Egalité, Fraternité».

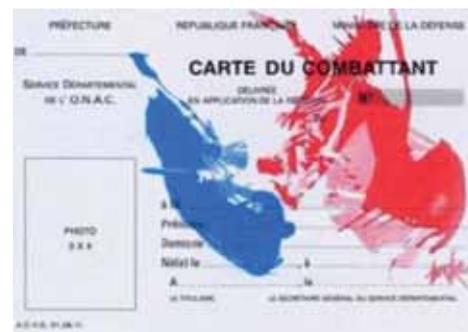
2/ Chaque combattant reste mon frère d'armes, quelle que soit son origine ou sa croyance et je lui manifeste toujours la solidarité qui doit unir les membres d'une même famille.

3/ Fidèle au service de la France par les armes, l'honnêteté et la loyauté guident en permanence ma conduite.

4/ Je refuse les abus de toutes sortes, incompatibles avec le respect de la dignité humaine.

5/ Dans la société civile, je suis un citoyen engagé au service du bien commun et de la paix. Je respecte les lois de la République.

6/ Je transmets autour de moi les valeurs du monde combattant : courage, solidarité, mémoire.



7/ Je suis fier que l'on dise de moi : «C'est un combattant». ■

# Je suis **votre drapeau**

*Emblème national, le drapeau tricolore est né sous la Révolution française, de la réunion des couleurs du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge). Aujourd'hui, le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics. Il est déployé lors des cérémonies officielles, qu'elles soient civiles ou militaires.*

## Un peu d'histoire

Le drapeau tricolore n'a pas encore trouvé son historien. Le flou historique qui entoure sa naissance laisse libre champ aux légendes qui l'auréolent de poésie : nombre d'hommes illustres, dit-on, se sont penchés sur son berceau pour le parer de ses couleurs.

Avant d'être drapeau, le tricolore fut cocarde. On raconte que c'est La Fayette qui donna à Louis XVI, reçu à l'Hôtel de Ville trois jours après la prise de la Bastille, une cocarde tricolore, en déclarant : «Je vous apporte une cocarde qui fera le tour du monde». Le blanc représentait la monarchie, tandis que le bleu et le rouge reprenaient les couleurs de la ville de Paris, signe, selon le maire de la ville, de «l'alliance auguste et éternelle entre le monarque et le peuple». La cocarde tricolore devint alors un symbole de patriotisme et commença à fleurir aux boutonnières.

À l'automne 1790, l'Assemblée constituante décida que tous les vaisseaux de guerre et navires de commerce français porteraient un pavillon à trois bandes verticales : rouge près de la hampe, blanc au centre, bande plus large que les autres, bleu à l'extérieur. Le sens vertical permettait de le distinguer du pavillon néerlandais dont les couleurs rouge, blanc, bleu disposées à l'horizontale flottaient sur toutes les mers depuis un siècle déjà.

Le drapeau tricolore ne prit sa forme définitive que le 15 février 1794 (27 pluviôse an II) lorsque la

convention nationale décréta que le pavillon national «sera formé des trois couleurs nationales, disposées en bandes verticalement, de manière que le bleu soit attaché à la gable du pavillon, le blanc au milieu et le rouge flottant dans les airs». La légende voudrait que ce soit le peintre Louis David qui ait choisi l'ordre des couleurs.

Léon Cogniet, Pièce allégorique sur les différents drapeaux de la France : [estampe] © Bibliothèque nationale de France

À plusieurs reprises, le drapeau tricolore fut menacé. Il perdit son bleu et son rouge lors du retour de la monarchie de 1814 à 1830, qui ne garda que blanc royal. Il reparut fièrement tricolore sur les barricades des Trois glorieuses, les 27, 28 et 29 juillet 1830, brandi comme signe de ralliement républicain face à Charles X. Louis-Philippe accepta le retour du drapeau bleu, blanc, rouge, proclamant que «la nation reprenait ses couleurs».

Le 25 février 1848, lors de la proclamation de la République, les insurgés voulurent un drapeau totalement rouge. C'est Lamartine qui sut trouver les mots, en poète, et galvaniser la foule, en homme politique, pour sauver le drapeau national.

*...le drapeau tricolore a fait le tour du monde, avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie. [...] Si vous m'enlevez le drapeau tricolore, sachez-le bien, vous enlevez la moitié de la force extérieure de la France, car l'Europe ne connaît que le drapeau de ses défaites et de nos victoires dans le drapeau de la République et de l'Empire. En voyant le drapeau rouge, elle ne croira voir que le drapeau d'un parti ; c'est le drapeau de la France, c'est le drapeau de nos armées victorieuses, c'est le drapeau de nos triomphes qu'il faut relever devant l'Europe. La France et le drapeau tricolore, c'est une même pensée, un même prestige, une même terreur au besoin pour nos ennemis.*

Alphonse de Lamartine ■



# Une Nouvelle\* Policière « Averses »

**Par Roxanne (14 ans) petite fille de notre ami Henri SABATIER, section Gard-Hérault-Vaucluse**

*Nouvelle écrite dans le cadre d'un concours national.*

*Elle fait partie des 63 lauréats de l'étape académique/inter académique.*

*Elle se classe 3<sup>e</sup> pour l'INTERACADEMIE 2 (Aix-Marseille, Corse, Nice, Caen, Limoges, Orléans-Tours, Paris, Rouen).*

*Cette année encore, le concours a su mobiliser les plumes des auteurs en herbe, avec 3000 nouvelles reçues.*

## Averses

**Ce fut au moment où la coque basculait que Simon comprit qu'il n'irait pas pêcher ce jour-là, pas plus que les jours suivants.**

L'OPJ Alexandre Millet était seul chez lui. Quand il reçut l'appel, il décrocha, hocha la tête de nombreuses fois, et nota quelques informations sur un vieux ticket de caisse qui traînait, puis il raccrocha sans un mot. Millet était un homme seul, il appréciait la compagnie de l'Homme, tant que celle-ci était brève ou purement professionnelle. Il était passionné, et cela depuis toujours, par les enquêtes et la photographie et ses deux passions occupaient tout son temps. Les seuls contacts qu'il avait avec les autres, se résumaient à ses clichés pris au détour d'une rue, ses photos d'inconnus qu'il collectionnait avec passion. Soucieux de mettre en lumière les détails qui se fondaient dans le décor, ceux qui passaient inaperçus aux yeux de tous, mais qui se révélaient si facilement aux siens. Aussi loin que remontaient ses souvenirs, il se rêvait policier. Toute son adolescence, il l'avait passé à regarder des vieux polars, à visionner des reportages sombres sur des enquêtes policières ou à lire des livres d'aventures enfermés dans sa chambre. A l'âge adulte, il était devenu brigadier-chef et avait travaillé très dur pour passer la sélection

d'OPJ, et bien évidemment il avait réussi avec succès. Ce n'était pas un bel homme, ou du moins, il ne possédait pas suffisamment de charme pour qu'on le qualifie de beau. Les traits du visage tirés par la fatigue, il enfila son manteau et ses chaussures encore humides, attrapa ses clés de voiture et quitta avec hâte son domicile. Une fois sur le perron, il leva les yeux vers le ciel et se fit la réflexion que le soleil était enfin apparu, après plusieurs jours de pluie. Cette fois-ci, il était appelé pour une noyade, dans la rivière du village. Elle se trouvait à un petit kilomètre de chez lui. Celle-ci était très prisée des pêcheurs, mais déserte à cette époque de l'année. L'enquêteur arriva sur les lieux où une équipe de policiers était déjà arrivée. Un homme était allongé dans la boue, la moitié du corps sorti de l'eau, le visage à découvert. Il semblait perdre des couleurs au fur à mesure que les minutes s'écoulaient. Comme frappé par la mort. Son panier et sa canne à pêche étaient posés sur la rive. Quelques mètres plus loin, il aperçut Léa Paquet, sa binôme. Elle était arrivée en avance, comme toujours, sûrement déposée par un autre Policier. C'était une jeune femme brillante sortie Major de promotion de l'école nationale de police de Nîmes, où elle avait passé une formation d'OPJ. Millet avait beaucoup d'affection pour elle. Elle ne tenait

pas en place, se rendait disponible à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit et, malgré des horaires de travail difficiles, personne ne l'avait jamais entendu se plaindre. Celle-ci fit un signe à Millet et s'empressa de lui expliquer la situation : Simon PERRIET, 29 ans, a été retrouvé par un homme qui se promenait avec son chien. Il l'a sorti de l'eau et a tenté un massage cardiaque, sans résultat. Les pompiers sont arrivés avant nous mais eux non plus, n'ont rien pu faire. Il vient de s'installer avec sa compagne, il y a seulement quelques mois. On a interrogé le témoin, il était sous le choc, et sans l'heure du décès, on ne peut rien affirmer. J'ai pu avertir sa compagne, lança Léa. Tu as trouvé ses papiers ? marmonna Millet sans même lever la tête. Tout était dans le panier, s'exclama Léa en désignant le panier du regard. Le légiste est en chemin. Millet hocha la tête satisfait, et enfila une paire de gants avant d'en donner une à Léa puis ils s'approchèrent du corps. Il le retourna, et l'examina. Ils ne trouvèrent qu'une légère bosse à l'arrière de son crâne. Mais rien de plus. Pas un seul hématome, aucune plaie à se mettre sous la dent.

**\* Une nouvelle : récit bref, intrigue simple sur une durée brève, qui se conclut sur une fin surprenante et rapide.**

Incroyable ! Il n'a rien. Pas une seule égratignure, ça ne serait donc qu'une noyade ?

Le ton qu'employa Léa, lui fit bien sentir qu'elle était déçue. Elle était jeune, et passait son temps à essayer de se faire accepter et apprécier par ses supérieurs. Et quoi de mieux qu'un meurtre dans un petit village perdu, pour faire ses preuves ?

Probablement oui. En attendant les résultats du légiste, on va interroger le témoin, sa famille, ses amis et bien sûr sa compagne. On en saura déjà plus, et on pourra écarter quelques pistes, expliqua calmement Millet.

Très bien. Mais ça risque de ne pas être simple. Avec la pluie qu'il y a eu, tout a été lavé, le sol est boueux et la moindre empreinte à probablement disparu...

L'inspecteur acquiesça et observa la rivière en silence. Un bruit de voiture l'extirpa de ses pensées, le légiste était arrivé. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, avec un léger embonpoint et une démarche mal assurée. Il vivait dans un village voisin, avec sa femme et ses deux enfants et s'était toujours débrouillé pour travailler en accord avec la Police. Cela faisait maintenant plus de 6 ans qu'il côtoyait Millet. Celui-ci salua les deux policiers et débuta une série d'examens sur le corps de Simon. Il vint interrompre les deux OPJ après quelques minutes :

Je dirais qu'il est mort il y a 4 ou 5 heures, soit très tôt dans la matinée. Je vais avoir besoin d'examens complémentaires pour vous en dire plus. L'équipe d'identité judiciaire peut débuter les prélèvements.

Vous pensez donc que c'est un meurtre ? questionna Léa avec une excitation à peine dissimulée.

Le médecin haussa les épaules et se dépêcha de rejoindre sa voiture.

Millet retira ses gants avec des gestes lents pendant que l'équipe d'identité judiciaire prenait place et commençait à faire les premiers prélèvements. Il les observait, fasciné par leurs mouvements mécaniques, leurs rôles bien définis et la facilité avec laquelle tout cela s'orchestrerait. Puis il salua tout le monde, sauta avec Léa dans sa vieille voiture



pleine de boue et ils se mirent en route pour le premier interrogatoire : Que savons-nous d'Anna Perriet ? questionna Millet

À vrai dire pas grand-chose, elle n'a pas de casier judiciaire, et elle a rejoint Simon au village. Elle a 26 ans et travaille en ville comme sage-femme. Vous la connaissez probablement.

Millet plissa les yeux, pour mieux réfléchir, s'éclaircit la voix et lui répondit

Non, je ne crois pas. Je ne sors pas vraiment en dehors du boulot.

Le ton qu'il avait employé signifiait que la discussion était close. Et Léa n'insista pas. Mais peu importe car ils étaient arrivés.

Millet se gara devant une très jolie petite maison. La façade était blanche et les volets bleus. Ils traversèrent en silence le jardin en fleurs et Léa frappa à la porte. Une très jolie jeune femme leur ouvrit. Elle avait de longs cheveux roux qui tombaient en cascade sur son dos et de jolies taches de rousseur. Elle arborait habituellement un magnifique sourire mais qui en ce triste jour se montrait timide. Ses yeux étaient rouges et légèrement enflés. Une chose était sûre, elle avait beaucoup pleuré. Elle pivota sur elle-même pour laisser entrer les deux policiers et leur désigna le canapé. Puis elle s'affala dans un vieux fauteuil usé, en rabattant sur un côté de son visage sa magnifique chevelure rousse.

Bonjour et merci de nous recevoir, je suis l'enquêteur Millet et voici Léa Paquet ma collègue OPJ. Vous l'avez eue au téléphone tout à l'heure. Nous sommes en charge de l'enquête sur la mort de votre Mari. Pour commencer, toutes nos condoléances. Nous savons à quel point c'est difficile de perdre un proche et d'autant plus dans une situation comme la vôtre. Mais nous avons besoin de vous poser quelques questions sur la mort de Simon. Vous comprenez ? demanda Millet avec une voix rassurante.

Elle hocha la tête puis il fit signe à Léa de prendre le relais :

Quand avez-vous vu Simon pour la dernière fois ? Questionna Léa Hier soir. Quand nous nous sommes couchés. Nous n'avons pas dormi ensemble cette nuit. Ce matin à mon réveil il n'était plus là.

Excusez-moi cette question quelque peu indiscrette mais, pourquoi n'étiez-vous pas dans le même lit ?

On s'était disputés. Il a dormi sur le canapé, là où vous êtes assis.

Vous vous êtes disputés ? À quel sujet ? demanda Millet

Rien de méchant. J'en avais simplement marre qu'il parte pêcher. Il passait son temps là-bas. Et ce soir-là, il avait fait allusion au beau temps qui revenait et à la possibilité d'aller...une nouvelle fois à la rivière murmura-t-elle en baissant les yeux.

Vous ne vous êtes pas inquiétée qu'il ne soit pas là à votre réveil ?

Non, j'étais sûre qu'il était parti pêcher.

Vous l'accompagniez à la rivière ?

Au début de votre relation, oui. Mais je m'en suis vite lassée. Il y va ...il y allait seul depuis quelques temps. dit-elle en essuyant ses larmes d'un revers de manche.

Léa nota toutes les réponses d'Anna quand soudain son téléphone sonna : Excusez-moi Mme Perriet, je dois prendre cet appel.

Anna cligna des yeux en signe d'approbation et Léa sortit téléphoner dans le jardin.

Pensez-vous que Simon avait des ennemis ? Poursuivit Millet

Anna se prit la tête entre les mains et se mit à réfléchir. Elle pensait à Simon, à toutes les bêtises qu'ils s'étaient dites, à son rire, fort et communicatif, à ses cheveux qu'il recoiffait sans arrêt, à sa collection impressionnante de DVD, à sa façon si particulière qu'il avait de la regarder.

Elle se dit que non. Ce n'était pas possible, Simon n'était pas du genre à avoir des ennemis.

Non je ne crois pas. Il était très apprécié au village. dit-elle en reniflant. Où étiez-vous ce matin entre 6 heures et 8 heures ?

Ici. Et personne ne peut le confirmer, dit-elle en baissant les yeux.

Vous ne pensez à rien d'autre ? Quelque chose qui sortait de l'habituel ? Un comportement étrange de la part de Simon ?

Il a dû partir avec notre chien ce matin. Tommy, c'est un épagneul. Il connaît le chemin de la maison, mais il n'est pas rentré. Vous ne l'avez pas trouvé ?

Tommy ...Non pas à ma connaissance, je vous le ferai savoir si on l'aperçoit. Merci pour le temps que vous nous avez accordé. Nous vous tiendrons au courant. En attendant, reposez-vous bien et prenez soin de vous.

Léa fit irruption dans le salon, elle s'excusa d'avoir dû partir en plein milieu de l'entretien mais assura que c'était dans le cadre de l'enquête, elle présenta une nouvelle fois ses condoléances et quelques formules de politesse plus tard, ils étaient dans la voiture :

Alors ce coup de téléphone ? Dis-moi que tu as appris quelque chose, s'exclama Millet.

Le témoin qui a sorti Simon de l'eau, n'est pas notre coupable. Il fêtait son anniversaire avec toute sa famille, il n'a pas quitté la fête avant de sortir son chien. Soit plusieurs heures après le décès de Simon.

Très bien. Tu vois la liste des suspects diminue déjà. Qu'as-tu pensé de l'entretien avec Mme Perriet ?

Elle avait l'air bouleversée, et il y avait des photos d'elle et Simon partout dans la maison. J'ai l'impression qu'ils s'aimaient ...

Cependant, personne ne peut affirmer qu'elle était bien chez elle, pendant le meurtre de Simon. Elle savait où il allait, c'est le crime parfait ...Facile de jouer la pauvre veuve inconsolable, tu ne crois pas ?

Non je ne crois pas. Il est tard nous devrions rentrer, tu peux me déposer ?

Millet fit oui de la tête et après avoir ramené Léa en ville, rentra chez lui. Il était épuisé, mais il ne prit pas le temps de se dévêtir. Il mourrait de faim. Il se fit alors réchauffer un reste de poulet rôti et s'attabla sans réfléchir. Une fois son repas terminé, il se dirigea dans son jardin, vers la petite cabane en bois qui lui servait de garage et ouvrit la porte : Alors toi ? Désolé de t'avoir laissé là mais c'est ma seule option pour l'instant. Tiens regarde je t'ai ramené du poulet rôti pour me faire pardonner. Tu as faim j'espère ?

Il caressa lentement la tête du chien en murmurant : Tommy ■

## Cérémonies à l'Arc de Triomphe

Message du Général DARY, président du Comité de la Flamme concernant les cérémonies de ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

« Au vu des nouvelles règles fixées par le Gouvernement, qui repoussent désormais le couvre-feu à 23h00, l'horaire "traditionnel" des ravivages de 18h30, a été repris à compter du mardi 1<sup>er</sup> juin 2021.

*Sauf cas exceptionnels, la participation reste limitée à 50 personnes, et l'engagement d'une musique pourra être envisagé, seulement avec l'accord du bureau «PCM» du GMP.*

*La prochaine étape, qui verra la présence libre, tant des participants que des musiques, a été fixée au mercredi 9 juin.*

*Cet allègement des mesures ne supprime pas pour autant le respect des gestes barrière.*

*Ainsi la cérémonie de ravivage de la Flamme qui n'a jamais été interrompue a repris son rythme centenaire.*

# 60<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat de Roger GAVOURY

## Le premier fonctionnaire tué par l'OAS

«Je vous le rappelle au nom du droit des morts à la parole et à la mémoire : l'O.A.S m'a tué !

C'était il y a soixante ans jour pour jour.

C'était surtout quarante jours après le putsch d'Alger : Alger, où j'avais la charge du maintien de l'Ordre et de la sécurité publique.

Sur le moment, les autorités civiles, militaires et judiciaires ont fait les choses en grand :

– J'ai bénéficié d'une cérémonie d'obsèques solennelle en l'Ecole de police d'Hussein Dey ;

– On a déposé sur mon cercueil, outre la Croix de la Valeur Militaire avec étoile d'argent qui m'avait été attribuée à la date du 21 avril 1961 (!), la médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur et le Médaille d'Honneur de la Police, décernées ces dernières à titre posthume ;

– J'ai été cité à l'Ordre de la Nation

– On m'a promu Contrôleur Général de la Sûreté Nationale

– Une fois ma dépouille transférée en métropole, le Ministre de l'Intérieur, Roger FREY, s'est rendu sur le lieu de ma sépulture et a assisté à mon inhumation ;

– Les participants à mon assassinat ont été identifiés, recherchés, interpellés, traduits en justice et, pour trois d'entre eux, condamnés à mort et exécutés ;

– Mon nom est inscrit sur une stèle présente depuis juin 2005 dans l'enceinte de l'institution qui forme les commissaires de police à Saint-Cyru-Mont-d'Or ;

– Il est également gravé sur deux monuments aux morts, car mon acte de décès a été revêtu en novembre 1961 d'une mention marginale : «Mort pour la France».

Nombre de mes collègues, de hauts fonctionnaires, de journalistes, d'historiens m'ont consacré quelques pages de leurs ouvrages, contribuant ainsi à l'entretien de mon souvenir, au détriment cependant de la considé-

ration due à tant d'autres policiers de tous grades et membres des forces de l'ordre abattus par l'OAS et soumis à la loi de l'oubli.

Le sort particulier qui m'a été réservé, je le dois à la date de mon assassinat davantage qu'à l'émotion suscitée par les circonstances dans lesquelles il a été commis.

J'ai en effet été la première victime causée par cette organisation dans les rangs de la fonction publique de l'Etat. Mais que reste-t-il aujourd'hui de tout cela ?

Je laisse au plus jeunes de mes fils, devenu orphelin investi qu'il est de guerre à l'âge de onze ans, le soin de vous l'exposer, investi qu'il est depuis une quinzaine d'années dans la défense, contre vents mauvais et marées brunes, de la mémoire de l'ensemble des victimes de l'OAS». ■

**Roger GAVOURY**

*Ecrit par son fils*

*Jean-François GAVOURY.*

### Mineur et Commissaire

L'auteur, Jean-François HURTH est né sous l'occupation allemande en 1941, dans une cité minière dialectophone de la Moselle/Est. Il y restera jusqu'à l'âge de 24 ans pour exercer le métier de mineur de fond, comme tous les membres de sa famille depuis plusieurs générations. Il échappe à la mort, alors que son ami perd la vie, écrasé par un bloc de charbon.

Ancien Combattant de la guerre d'Algérie, il quitte la mine pour les C.R.S. et participer à des missions exceptionnelles, notamment les événements de "Mai/Juin 68", avant de sortir du rang par concours et entamer une carrière d'Officier et de Commissaire de Police pendant 35 ans. Retraité et sportif, il fait de nombreux treks dans le monde, ainsi qu'une dizaine de séjours humanitaires en Roumanie et au Népal.

Dans son authentique récit de vie, parfois traité avec humour et autodérision, l'auteur fait revivre des rencontres avec des personnages extraordinaires et cocasses.

A commander chez l'auteur Jean-François HURTH, 6 rue des Cyclamens, 57070 METZ ou [jfm.hurth@orange.fr](mailto:jfm.hurth@orange.fr)  
Au prix de 15 euros (+ 7 euros de port). ■



Jean-Claude BORDES

# Historique des Tours de Merle

## Histoire de la Corrèze (Suite)

*Le « Castrum » de Merle, site médiéval exceptionnel, est implanté en Corrèze sur un éperon rocheux enserré dans un méandre de la Maronne au sein d'une micro-historique région plus connue par les corréziens sous le nom de « XAINTRIE ». Ce nom provient d'une altération au fil du temps du mot « Saint-Trie » lui-même décliné en « Santria » ce qui s'est finalement traduit par le nom actuel.*

La XAINTRIE - plateau profondément entaillé par les gorges de la Dordogne, de la Maronne et de la Cère - est une région pauvre délimitée globalement par l'espace compris entre le cours de la Dordogne dans sa partie entièrement corrézienne et la limite au sud des départements du Cantal et du Lot. Divisée en deux parties - XAINTRIE noire au nord et XAINTRIE blanche au sud - cette subdivision de la Corrèze apparaît comme étant une zone de transition entre l'Auvergne, le Limousin et le Quercy. A l'époque médiévale, la XAINTRIE suscite la convoitise des grands seigneurs du Limousin, tels ceux des vicomtes de Turenne, de Comborn, de Ventadour et d'Auvergne. Il convient de rappeler que jusqu'aux environs du X<sup>e</sup> siècle, aucun pouvoir extérieur ne contrôle cette région dans sa totalité, ce qui implique que ce site de MERLE échappe ainsi directement aux grands personnages précités. Noter également que ce nom de « Merle » est totalement étranger à l'oiseau du même nom. En effet, il provient d'un certain « Merula », nom devenu plus tard « Merulam » qui se déclinera finalement « Merle » au fil des siècles.

Ce site, véritable repaire inexpugnable - 30 à 150 mètres au-dessus de la rivière Maronne - répond à l'évidence à une préoccupation

défensive eu égard à l'utilisation optimale de la topographie des lieux. La famille de Pesteil s'installe la première au sud de l'éperon. A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, vint également s'installer la famille suzeraine des Carbonnières et cette dernière lignée construisit alors sa tour sur le point le plus haut afin de manifester sa domination dans tous les domaines. Dès lors, l'organisation de la vie de ce site illustre ce qu'on appelle la coseigneurie ou seigneurie collective. Ce phénomène, dont l'apogée est réel à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, repose sur la

constitution d'équipes permanentes de chevaliers regroupés autour de leur seigneur suzerain. Il implique une gestion commune entre tous les coseigneurs du « castrum » et de la châtelainie qui en dépend. Ainsi, chaque coseigneur se partage une part de la châtelainie. À Merle et par un acte de 1370, la division de cette châtelainie est fixée en huit parts. Par ailleurs et lors des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, on observe toutefois l'évolution du regroupement des parts entre de mêmes mains afin que la concentration des droits permette





B. BARDI

en effet de limiter les tensions générées par une gestion collective.

Les Carbonnières – voir supra – s'imposent en tant que suzerains sur l'ensemble du « *castrum* » ainsi que sur les familles seigneuriales. Par suite, ces dernières sont alors dans l'obligation de respecter les règles imposées par cette seigneurie collective qui résulte déjà d'un accord passé en 1347 entre les familles de Carbonnières et de Pesteil pour clarifier les règles de vie de ce *castrum*.

Les seigneurs de Carbonnières possèdent par ailleurs leur propre site implanté à quatre kilomètres de MERLE. Cet autre lieu fortifié est édifié sur un étroit éperon au pied d'un ruisseau (*la Bedaine*) affluent de la Maronne. Désormais, avec ce *castrum* allié à leur domination reconnue depuis le XI<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de Carbonnières sont les véritables suzerains de MERLE

et des environs. En tant que tels, ils contrôlent une importante partie de la Xaintrie et des territoires voisins d'Auvergne.

A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, sans délaisser leur site éponyme, les seigneurs de Carbonnières vont s'installer à merle – voir supra – pour mieux surveiller leurs vassaux. Ils vont alors faire ériger leur préminente tour particulière sur l'un des points hauts du site de MERLE. Ce dernier comportera ainsi au terme de sa construction, trois composantes fondamentales qui définissent tout *castrum* et qui sur ce site, sont relativement bien délimitées en raison de la configuration particulière de l'éperon à savoir :

- le pôle seigneurial réservé au suzerain sur la pointe la plus élevée
- les logis aristocratiques réservés aux vassaux
- l'habitat villageois pour le reste des occupants admis à l'intérieur de ce site.

Cette organisation aurait pu durer plusieurs siècles mais advint la guerre de cent ans et notamment les ravages de l'invasion anglaise dans les provinces du sud-ouest du royaume de France. C'est ainsi que ces mêmes anglais s'emparèrent du site de Merle en 1371 mais durent le restituer peu après sur l'intervention du pape d'origine corrézienne Grégoire XI. A contrario, le célèbre routier mercenaire Aymerigot MARCHES, échoue devant Merle en 1380 et cet échec entrainera sa capture à court terme. Enfin, en 1574 les huguenots s'emparent de la place puis doivent se replier en raison d'après combats organisés sous l'égide de Jean de Berry, troisième fils de Jean le Bon. Par la suite, le site sera délaissé à l'instar de nombreux châteaux au cours des siècles suivants ■

## Section Alsace – Territoire de Belfort

Le délégué Christian GRANDCHAMPS a le regret de faire part du décès de :

Michel **GARACHON** le 9 mars 2020 à Strasbourg

(67). Il était né le 29 décembre 1933 à Alger. Il était titulaire de la Croix du Combattant et de la Médaille Commémorative «Algérie».

Marcel **LAMBERT** le 3 juin 2020. Il était né le 20 février 1929 à Besançon (25). Ancien combattant d'Afrique du Nord, il avait effectué 3 séjours

en Algérie. Il était titulaire du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille Commémorative.

## Section Aude

Ce 10 mars, une dizaine de vétérans de la CRS-26 de Toulouse, et ce malgré la pandémie, ont fait le trajet pour se recueillir symboliquement devant les stèles érigées à la mémoire de M. Émile **POUYTÈS** et du Commandant Joël **LE GOFF**, tous deux victimes du drame de Montredon-des-Corbières.

### Rappel des faits :

Durant l'hiver 1976, la crise viticole dans l'ex Languedoc-Roussillon est à son paroxysme et notamment dans l'Aude. La baisse de la consommation du vin de table en France est

très significative et la concurrence des vins étrangers est de plus en plus forte. A la fin de l'hiver, les réformes proposées par le Ministre de l'Agriculture de l'époque sont jugées inadaptées.

Les vignerons sont désespérés et durcissent le ton. C'est au cours d'une manifestation organisée le 4 mars 1976 à Montredon-des-Corbières pour bloquer la route nationale 113 et le pont qui enjambe la voie ferrée Narbonne-Carcassonne, qu'une fusillade éclate entre les manifestants et les forces de l'ordre des CRS 26 et 27 dépêchées sur place. Lors de cet affrontement qui dura près d'une demi-heure, et durant lequel plusieurs dizaines de personnes sont blessées par balle ou à la chevrotine,



deux personnes sont tuées : le commandant de la CRS 26 stationnée à Toulouse, Joël **LE GOFF** et M. Émile **POUYTÈS** un viticulteur d'Arquettes-en-Val.

Quarante-cinq années se sont écoulées depuis le drame. C'est avec une émotion toujours aussi palpable que des bouquets de fleurs ont été déposés aux pieds des stèles pour honorer leur mémoire.

Malheureusement, cette année, la commémoration s'est déroulée en comité très restreint en raison de la pandémie ; pas de drapeaux, pas d'allocutions, une minute de silence devant chaque stèle.

Notre association était représentée par Elysée **POMADA**, trésorier et Michel **ANTICH**, porte-drapeaux, tous deux de la section

AACRMI de la Haute Garonne, par Antoine **RODRIGUEZ**, président de l'AACRMI-Aude, qui a accueilli les organisateurs : les Commandant (er) Jacques **SAISON**, Jean Louis **YONNET**, Jean-Paul **HUART** ainsi que les vétérans messieurs **PAGES**, **RIGAUD** et **GROUSSAC**.

Merci à la présence de Francis **LASCOUX**, reporter photographique de



l'événement et correspondant du Petit Journal de Toulouse.

Le président Antoine RODRIGUEZ a le regret de faire part du décès de:

**Guy BOUSSUGUE**, né le 20 juillet 1932 à Armissan dans le département de l'Aude, Guy était une «figure» Armissanaise qui avait plusieurs passions, la chasse, la pêche en mer et l'apiculture.

Très jeune, il travaille dans l'entreprise de maçonnerie familiale qu'il récupère de son père.

Appelé deux fois en Algérie, il sera notamment stationné à Oran et promu Caporal-Chef.

Rendu à la vie civile, il reprendra son activité d'artisan maçon et se lancera également plus tard dans la viticulture.

Marié, père de cinq enfants, il finira sa vie dans ce petit village entouré de son épouse, de ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants auxquels il aura transmis beaucoup d'amour ainsi que l'amour de la nature et de la bonne chair.



Guy nous a quitté à l'âge de 88 ans. Ses obsèques ont été célébrées en présence d'une délégation d'adhérents de notre association avec deux drapeaux de notre section ainsi que deux drapeaux de la FNACA.

Ancien Combattant AFN, il était titulaire de la Croix du Combattant, de la Médaille Commémorative AFN avec agrafe Algérie et de la médaille de Reconnaissance de la Nation.

**Maurice GAY** né le 4 juillet 1937 à Unieux dans le département de la Loire. A l'issue de ses études à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, il exercera une année en

tant qu'instituteur et fait valoir ses droits au sursis. Mais Maurice est passionné d'aviation et décide brutalement de rompre son sursis pour intégrer l'Armée de l'Air. Il a d'ailleurs effectué des stages de pilote en vol à voile et d'aéromodélisme. Son rêve est de devenir pilote.

En février 1959, il embarque à Marseille puis via Oran, il intègre la Base Aérienne 708 à Meknès au Maroc. Classe 59-1. Cette base école 708 héberge l'école de chasse Française et supporte l'instruction des pilotes et techniciens Français et Marocains sur les appareils de type Lockheed T33, MD 450 Ouragan puis Fouga Magister. Quelques Nord Atlas dans lesquels il effectuera quelques vols sont également présents.

A l'issue d'un mois d'instruction initiale il est envoyé à Oran pour suivre tout d'abord un stage de contrôleur de navigation aérienne.

Malheureusement pour raisons médicales le stage est abandonné.

En quartier libre, un week-end, il participe, en mer, au sauvetage de la noyade de trois militaires.

Consécutivement aux efforts extrêmes développés, il est lui-même hospitalisé plusieurs jours.

Il devient Caporal et est reclassé pour raisons médicales en tant que secrétaire au Quartier Général des Forces Françaises au Maroc, bureau des écoles de l'Armée de l'air et pilotage.

Nommé Caporal-chef puis Sergent, il terminera son service à Kénitra, sur une base de l'Aéronavale Française.

Rendu à la vie civile en mai 1961, il retrouvera son métier d'instituteur dans une classe de CM2 à Lyon ; métier qu'il exercera jusqu'à sa retraite.

Maurice nous a quittés le 3 janvier 2021. Il était titulaire de la Croix du Combattant.



## Section Côte d'Or – Doubs – Jura – Saône-et-Loire

**Cérémonie du souvenir  
le mardi 11 mai 2021  
à 11h00  
(par Georges LECOT)**

La veille, lundi 10 mai, temps lourd, ciel chargé : il pleuvait, il pleuvait ...

Mardi matin 11 mai : cour d'honneur de l'Hôtel de Police – mêmes éléments, lorsque tout d'un coup, à 10h45, les nuages, comme respectueux du déroulement de notre cérémonie

devant débiter à 11h00, ont cessé de verser leurs larmes – l'après-midi, ce sont des trombes d'eau qui s'abattaient sur le dijonnais. 2021 : une année cérémoniale pas comme les autres

(covid oblige). Elle était organisée par le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de Côte d'Or, en relation avec la section interdépartementale de l'AACRMI prési-

dée par monsieur Jean VUILLEMOT, sous conditions restreintes de personnels, mais néanmoins la participation de petits détachements de services différents (motards, unité canine, section, B.R.I, civils)

Cette cérémonie était programmée sous la responsabilité de monsieur Jean-Claude DUNAND, Commissaire Général – Chef de la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Côte d'Or, et placée sous la haute présidence de monsieur Fabien SUDRY, Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, Préfet de la Côte d'or.

Contrairement aux autres années, l'AACRMI n'était représenté, outre son président, que par un ancien combattant et son drapeau, porté par monsieur René VINCENT.

Le maître de cérémonie était le commandant Sébastien TOURNIER, de la DDSP 21 qui en a assuré les différentes phases, celles-ci étant ponctuées par un tambour et deux clairons – détachement de la Police Nationale. Merci à eux.

Deux drapeaux seulement encadraient le monument aux morts, celui de la DDSP 21 et celui de l'AACRMI avec René VINCENT.

Quelques autorités et invités :

Monsieur l'adjoint aux Anciens Combattants à la mairie, représentant monsieur François REBSAMEN, Maire de Dijon, président de Dijon Métropole. Madame l'adjointe à la Tranquillité Publique, représentant monsieur Thierry FLACONNET, Maire de Chenôve.

Monsieur l'adjoint de la Sécurité Publique repré-

sentant monsieur Patrick CHAPUIS, Maire de Fontaine-les-Dijon

Monsieur Didier MARTIN, Député de la Côte d'Or,

Monsieur le Procureur Général près la Cour d'Appel de Dijon,

Madame la Présidente de la Cour d'Appel de Dijon,

Monsieur le représentant du Procureur de la République près du TGI de Dijon,

Monsieur le Général Commandant l'Ecole de Gendarmerie de Dijon,

Monsieur le Colonel Délégué Militaire Départemental adjoint de la Côte d'Or

#### **Accueil de Monsieur le Préfet de Région, Préfet de la Côte d'Or – Salut du drapeau**

11h00 : Accueil de monsieur Fabien SUDRY, Préfet par messieurs Jean-Claude DUNAND, DDSP 21 et Jean VUILLEMOT, président AACRMI. Lecture du vibrant message de monsieur Gérard DARMANIN, Ministre de l'Intérieur, lequel revenait sur les derniers drames qui ont frappé des policiers et provoqué tant d'émotion au sein de notre Police.

#### **L'appel des morts Dépôt de gerbes Recueillement Marseillaise**

Le déroulement de la cérémonie se poursuivait par ce moment empreint de respect de la lecture des policiers morts pour la France, dont les noms sont inscrits sur le monument (6 pour le conflit 1914/1918, 46 pour le conflit de 1939/1945), ainsi que 10 «Victimes du Devoir».

Cette première lecture terminée, une fonctionnaire de la DDSP 21, rap-



pelait quant à elle, les noms et circonstances des policiers «victimes du Devoir», tombés en 2020 et début de cette année en 2021.

C'est alors que le Brigadier Claude HENRY, de la DDSP 21, entonnait «La Marseillaise» à capella.

2 gerbes étaient déposées au pied du monument dans l'ordre protocolaire par :

Monsieur Jean VUILLEMOT, président interdépartemental de l'AACRMI  
Monsieur Fabien SUDRY, Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, Préfet de la Côte d'Or.

#### **11h40 : Fin de la cérémonie**

Monsieur Jean-Claude DUNAND a demandé au président de la section de l'AACRMI, Jean VUILLEMOT de l'accompagner afin d'adresser les remerciements bien mérités, à l'ensemble des personnels du dispositif (tenue, civils et invités)

«Merci à toutes et à tous. La période actuelle demeure encore bien difficile. Chacun doit maintenir une vigilance de toute part, santé et sécurité.

La section de son côté continue de veiller sur le souvenir de ceux qui

se sont battus pour notre culture, nos valeurs, pour des jours toujours meilleurs. Ne baissons pas la garde.

Comme nous n'avons pu nous réunir cette année encore pour notre assemblée générale, je souhaite remercier chaleureusement noter fidèle porte-drapeau René VINCENT, toujours présent pour accompagner nos camarades qui disparaissent mais aussi lors de la plupart des cérémonies patriotiques».

Le président Jean VUILLEMOT a le regret de faire part du décès de :

**Jacqueline DEMORTIERE**, le 28 octobre 2020 à Autun. Elle était née le 28 janvier 1922.

**Guy GOICHOT**, le 9 mai 2021, à l'âge de 81 ans. Guy avait d'abord servi dans la Marine avant d'entrer dans la Police Nationale où il a fait partie un temps de l'escorte présidentielle. Il était titulaire de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative et de la Médaille d'Honneur de la Police. Il avait terminé sa carrière comme sous-brigadier.

**Jean LABOUREAU** né le 14 avril 1925 à Chatellenot (21) est décédé à Beaune le 26 décembre 2020. Il avait fait plusieurs séjours en Algérie et était donc titulaire de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille Commémorative. Il avait fini sa carrière comme brigadier-chef. Pendant sa retraite Jean LABOUREAU a été de 1983 à 1995, membre du conseil municipal de sa commune où il était particulièrement estimé.

**Charles LAPOSTOLLE**, né le 18 février 1919 à Seurre (21), décédé le 8 janvier 2021. Pupille de la Nation, il avait répon-

du à l'appel de l'armée le 27 novembre 1939. A la suite d'aléas militaires de l'époque, ajoutés à diverses péripéties, il entra dans la police en janvier 1942. Faisant suite à quelques mouvements en début de carrière et après la fin de la guerre, sur sa



demande, il était affecté en Sécurité Publique à Dijon. Il prenait sa retraite le 18 février 1974 en qualité de Lieutenant (ex-inspecteur). Il était titulaire de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille Commémorative.

**Bernard PEIGNEY** le 23 avril 2021 à l'âge de 87 ans. Bernard avait servi en Algérie en qualité de militaire mais aussi de policier de novembre 1957 à juillet 1962. Il était titulaire de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative et de la Médaille d'Honneur de la Police. Il avait terminé sa

carrière comme Brigadier-Chef.

**René REY**, le 10 mars 2021, à Dijon où il était né le 22 juin 1930. De la classe 50/2, il a effectué ses classes au 6<sup>e</sup> R.A.Z, à Belfort, puis a suivi le peloton S/Officier, nommé Maréchal des Logis, spécialité «radio». Dégagé de ses obligations militaires, il épousait la carrière de policier, dans les Compagnies Républicaines de Sécurité. Ainsi il servit dans la 83, la 81, pour terminer à Dijon à la 40. René était titulaire de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille Commémorative de la guerre d'Algérie.

## Section Gard – Hérault – Vaucluse

**Transmets la flamme –  
Nous fêtons les 100 ans  
du soldat inconnu**

À travers l'image du Soldat Inconnu qui a célébré ses cent ans en cette année 2020, c'est à tous ses hommes morts au combat que nous avons rendu hommage.

L'Armée de Terre a couru, de Verdun jusqu'à l'Arc de Triomphe, lors de l'Opération #TransmetsLaFlamme, du 6 au 10 novembre 2020, en hommage à tous les soldats morts pour la France.



Le président de la section Gard Hérault Vaucluse a participé virtuellement à la 2<sup>e</sup> étape, au côté de 6 cou-



reurs militaires du 8<sup>e</sup> RMAT samedi 7 novembre entre Revigny-sur-Ornain et Châlons-en-Champagne, région de son enfance.

**Cadets de la défense  
d'Alès au Camp des  
Garrigues à Nîmes**

Mercredi 11 février 2021, Jean Rampon, sous-préfet d'Alès, a remis le fanion et les coiffes à 30 cadets de la défense du Gard au camp des garrigues, symbolisant l'engagement de ces collégiens avec l'Armée.



La remise du fanion et des coiffes aux 30 élèves des collèges Daudet et Racine d'Alès et Pasteur de la Grand Combe s'est déroulée en présence du chef de corps, le lieutenant-colonel Valet, du lieutenant-colonel David Mazel, délégué de la délégation militaire départementale, de Pierre Martin, conseiller municipal adjoint au maire d'Alès, délégué auprès des Anciens Combattants, et de Philippe Maheu, directeur académique des services de l'Éducation nationale.

Dans son discours, le sous-préfet a souligné l'importance de l'engagement citoyen. Il a rappelé que ces jeunes auront l'opportunité, grâce à ce dispositif, de développer un savoir-être civique à travers des activités mémorielles, éducatives, ludiques et sportives tout en se découvrant les uns les autres.

Créé nationalement en 2005, le dispositif des cadets de la défense consiste à accueillir des collégiens ou des lycéens au sein d'unités militaires dans le cadre d'un partenariat avec les établissements scolaires d'un département. Ce dispositif a pour objectif d'initier les jeunes au monde militaire et de les sensibiliser aux valeurs citoyennes dans un esprit collectif (article sur [objec-tifgard.com](http://objec-tifgard.com)).

L'AACRMI était représentée par Jacques FANTINI, membre du bureau, et son porte-drapeau Bernard PETIOT.

Le 17 mars 2021, Jacques FANTINI, en compagnie du président Francis SZWEC, a exposé à ces cadets de la défense rassemblés au centre de formation initial des militaires du rang du matériel du 1<sup>er</sup> Régiment du Matériel, au camp des garrigues à Nîmes, sa carrière militaire et le devoir de mémoire qui doit être transmis entre les générations.

#### **Drapeau AACRMI GARD offert en garde à la mairie de Nîmes**

Ayant acquis un drapeau tricolore neuf, la section a offert en garde son ancien drapeau AACRMI GARD à la municipalité nîmoise. Ce drapeau porté avec fierté et honneur pendant vingt années par Jacki Galimard qui vient récemment de nous quitter, a été remis à l'hôtel de ville le 7 janvier 2021 par sa compagne qui vient d'adhérer à l'association.

#### **La Nouvelle Calédonie a rendu hommage aux victimes de la déportation**

Notre Passe-Mémoire et correspondant en Nouvelle Calédonie, Daniel CASSANAS, membre de l'AACRMI, a représenté notre section lors de cette



cérémonie dimanche 25 avril 2021 sur la place Bir-Hakeim à NOUMEA.

«La Mémoire des Hommes dans une Foi, quels qu'en soient les fondements politiques ou religieux, peut leur conseiller le Pardon mais jamais ne doit les anesthésier jusqu'à l'usure et l'Oubli» (Daniel Cassanas)

Le président Francis SZWEC a le regret de faire part du décès de :

**Frédéric CHAMPETIER** le 29 juillet 2020 à AGDE (34), 88 ans, brigadier-chef. Ancien combattant d'AFN, titulaire de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille d'Honneur de la Police Nationale, ses obsèques ont eu lieu le 4 août 2020 à AGDE.

**Roger PELLOUX** né le 8 avril 1930 à Ouenza (Algérie) est décédé le 26 juillet 2020 à Ales (30). Il était ancien combattant d'AFN,

Chevalier dans l'Ordre National du mérite il était aussi titulaire de la Médaille Commémorative et de la Médaille d'Honneur de la Police. Il avait terminé sa carrière comme Inspecteur Divisionnaire Honoraire.

**Yves PIPELIER** le 21 mars 2021 à Nîmes (Gard) à l'âge de 90 ans. Inspecteur régional honoraire des transmissions et de l'informatique, ses obsèques ont eu lieu à Nîmes le 27 mars 2021 dans la plus stricte intimité familiale. Membre de l'AACRMI mais aussi vice-président de l'Amicale des Marins et Marins Anciens Combattants Nîmes-Costières, il a été admis à la retraite des personnels techniques et spécialisée du Ministère de l'Intérieur par arrêté du 25 mars 1991. Il était Chevalier de l'Ordre Nationale du Mérite, titulaire du titre de reconnaissance de la nation et de la Croix du Combattant pour sa participation aux combats de Tunisie en 1952.



## I Section Midi-Pyrénées

Le président Jean-Paul BREQUE a le regret de faire part du décès de :

**Pierre BEGUE**, le 11 avril 2021 dans cette même

commune de Fronton (Haute-Garonne) qui l'avait vu naître le 6 juin 1924.

A 14 ans, il devient apprenti pâtissier, mais en 1942 il

signe un engagement dans l'armée, dans une unité de DCA. Il est rapidement rendu à la vie civile du fait de la réduction des effec-

tifs militaires imposée par l'ennemi.

Il rejoint alors la résistance et devient membre du réseau Sirocco dont une des

principales missions était de réceptionner des parachutages dans le nord de Toulouse.

A la fin de la guerre, il intègre la Police Nationale à la CRS 171 de Toulouse. Avec cette unité, il effectue plusieurs déplacements en Algérie du 4 novembre 1954 au 20 juin 1962 pour un total de 13 mois.

Il restera toute sa carrière fidèle à cette compagnie qui deviendra le 1er janvier 1964 la CRS 26, et dont il sera pendant plusieurs années chauffeur du commandant.

Secouriste de la Protection Civile dès 1952, son meilleur souvenir sera d'avoir participé aux services d'ordres organisés à l'occasion des Jeux Olympiques de Grenoble en 1968.

Il fait valoir ses droits à la retraite en 1980.

Mais la retraite ne le laisse pas inactif, très vite dans sa commune de Fronton, il va devenir dirigeant du club de Rugby, et participe au comité des fêtes et aux commémorations patriotiques. Comme il l'avait fait au sein de la Compagnie, il met ses talents de pâtissier au service de la collectivité pour le plus grand régal de tous, obtenant même les félicitations (soigneusement conservées) du commandant d'unité.



Marié avec Marie Noëlle, il avait 3 enfants, 7 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants et avait eu le bonheur de voir son premier arrière-arrière-petit-fils.

Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille d'Honneur de la Police Française, de la médaille Commémorative des opérations en AFN avec agrafe Algérie et du Titre de Reconnaissance de la Nation.

**Lucien CHASSEREZ**, le 29 octobre 2020 à l'âge de 97 ans. Il était né le 12 avril 1923 à Varennes en Argonne (Meuse) commune célèbre pour avoir été le lieu de l'arrestation de Louis XVI en 1791.

A l'issue de son temps dans les Chantiers de jeunesse, il intègre le Corps Franc Pompiers, groupe de résistance du Sud-Ouest, intégré à la libération à la 1<sup>re</sup> Armée Française et combat jusqu'aux Vosges.

Il intègre ensuite la Police Nationale, dans les CRS, et effectue plusieurs séjours en Algérie pour un total de 18 mois 15 jours.

Il fait valoir ses droits à la retraite le 12 avril 1978 au grade d'Officier de Paix Principal. Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille commémorative de la guerre 39-45, de la médaille d'Honneur de la Police Française, de la médaille commémorative des opérations en AFN avec agrafe Algérie et du Titre de Reconnaissance de la Nation.

De l'épouse de Louis **DEO, Viviane** qui malgré ses 85 ans, est toujours porte drapeau de l'association pour le Lot et Garonne. Celle-ci était âgée de 84 ans. Ses obsèques

ont eu lieu le 15 février, à 10h30 au crématorium de Lafox (47).

**Bruno MORANDIN** était né le 13 avril 1932 à ESPAS (Gers). Il est décédé le 5 mars 2021 dans ses quatre-vingt neuvième années.

Appelé sous les drapeaux le 1er novembre 1952, au 13<sup>e</sup> RTS de Tizi Ouzou, il est volontaire pour servir en Indochine à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1953. Rengagé pour 6 mois le 5 décembre 1953, il est rapatrié le 22 septembre 1954.

Il intègre la Police Nationale en qualité de Gardien de la Paix et sert en CRS. Il effectue deux séjours en Algérie en 1956 et 1957 avec la CRS 121 de La Rochelle. Il est ensuite affecté à la CRS 29 de Lanmezan où il fait valoir ses droits à la retraite le 13 avril 1987 au grade de Brigadier-Chef.

Il était titulaire de la Croix du Combattant Volontaire, de la médaille d'Honneur de la Police Française, de la médaille coloniale avec agrafe «Extrême Orient», de la médaille commémorative de la campagne d'Indochine, du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la médaille de Sauveteur en Montagne.

**Henri RAYMOND** le 21 février 2021 à son domicile de Portet sur Garonne, dans ses quatre-vingt septième années.

Né au Kef en Tunisie, le 7 juillet 1934, il signe un engagement dans l'armée à 18 ans, pour une durée de trois ans qu'il effectue au 38<sup>ième</sup> Régiment de Transmissions de Laval, dont 18 mois en Indochine. Il est libéré avec le grade de sergent.

En 1959, il est agent de transmission du Ministère de l'Intérieur, à Tlemcen en Algérie, puis passe le concours de gardien de la Paix et est incorporé à l'école de Police d'Hussein Dey, à la CRS 198. Il rentre en France le 1<sup>er</sup> juin 1961 après avoir également servi dans les CRS 207 de Tlemcen et 195 d'Oran.



Affecté à Clermont Ferrand, il est reçu au concours d'Officier de Police et est affecté en région parisienne en police judiciaire. Muté au SRPJ de Toulouse, il participe au développement du LIPS en particulier en matière de graphologie et de balistique. Il fait valoir ses droits à la retraite le 7 juillet 1987 au grade de Chef Inspecteur Divisionnaire. Marié avec Ida en 1958, il avait trois enfants, 5 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille d'Honneur de la Police Française, de la médaille Commémorative des opérations en AFN avec agrafe Algérie et en Indochine et du Titre de Reconnaissance de la Nation. Il laisse le souvenir d'un grand professionnel et d'un excellent camarade.

# Section Gironde – Landes – Pyrénées Atlantiques



Il y a 77 ans, jour pour jour, 45 enfants de 5 à 17 ans sont raflés à Izieu dans l'Ain par la Gestapo.

A Izieu, ce jeudi 6 avril 1944, les enfants sont en vacances pour Pâques. Leur institutrice est partie se reposer dans sa maison, située elle aussi sur la commune d'Izieu. Le village se réveille doucement, les habitants se rendent à la messe. À la colonie, les enfants, âgés de 5 à 17 ans, vont prendre leur petit-déjeuner. Soudain, le bruit de deux camions se fait entendre. Il est trop tard pour fuir. L'armée allemande et la Gestapo sont aux portes du bâtiment. Sans pitié, ils raflent 45 enfants et 7 adultes qui les encadraient. Les plus petits n'arrivent pas à monter à l'arrière du camion, les soldats les jettent sans ménagement comme des fétus de paille.

Les camions repartent. À l'église, la messe est interrompue, une voix hurle : "Ils emmènent les enfants !".

La colonie est vide, les camions sont partis. Les enfants sont amenés directement à la prison de Montluc, à Lyon, parqués dans les ateliers, dans la cour de l'édifice, à côté de la "baraque aux Juifs", comme elle est appelée. Le soir même, Klaus Barbie envoie un télex à la Gestapo de Paris pour l'informer de l'opération. Entre avril et juin, les enfants et leurs accompagnateurs sont envoyés au camp de Drancy, puis vers le camp de concentration d'Auschwitz, où ils sont tués à peine descendus du train.

A Lidice, le 10 juin 1942, ce sont 82 enfants qui ont été envoyés au camp d'extermination de Chelmno. Ils furent amenés dans les chambres à gaz le jour même.

Un mémorial, construit en 1962 et modernisé au début des années 2000, rend hommage aux victimes du massacre de Lidice et fait en sorte qu'il ne soit pas oublié.

Izieu, Lidice... des enfants...

Toutes nos félicitations aux adhérents qui ont reçu le diplôme pour services éminents rendus à l'AACRMI.



Remises de diplômes à Alain Grassa et Alexandra Cohen

Monsieur Alain DARZACQ nouveau délégué de la section pour les Landes a assisté à la cérémonie du 8 mai, à Haguetmau (40) avec les autorités civiles et militaires.

## Cérémonie pour les policiers morts pour la France à Pau

Une cérémonie de commémoration pour les policiers morts pour la



France, notamment durant l'année écoulée, s'est tenue lundi 10 mai devant le commissariat de Pau. De nombreux policiers et politiques locaux ont assisté à la cérémonie, qui s'est

terminée avec des dépôts de gerbes.

**Cérémonie à la mémoire des Policiers morts pour la France et victimes du Devoir** s'est déroulée le 20 mai 2021



dans la cour d'Honneur de l'hôtel de Police de Bordeaux, en présence de madame Fabienne BUC-CIO, Préfète de la région Nouvelle Aquitaine, du Directeur départemental

des Polices Urbaines de la Gironde et des autorités civiles et militaires. A l'issue de la cérémonie, les récipiendaires ont reçu des décorations suivant leurs mérites respectifs.

## I Section Indre-et-Loire

Le délégué de section Michel REYS, a le regret de faire part du décès de :

**Robert ILLEND** le 9 mars 2020, né le 30 mars 1921 à Marseille (13). En-

gagé volontaire le 17 juillet 1939, au 111<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Coloniale, il sera fait prisonnier le 21 juin 1940. Il séjournera en camp de prisonnier (Stalag) jusqu'au 9 mai 1945.

Il entrera dans la Police le 2 avril 1951, pour être affecté à la CRS 41 de Saint-Cyr-sur-Loire avec laquelle il effectuera de nombreux séjours en Algérie entre 1955 et 1962.

Il avait été admis à la retraite le 1<sup>er</sup> juillet 1969 au grade de sous-brigadier. Il était titulaire de la Croix du Combattant et de la Médaille d'Honneur de la Police.

## I Section Marne – Aisne – Ardennes

Reims, Berceau de la Paix, a commémoré le 76<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945,

le président de la section Pierre MARAGE était présent, accompagné de son épouse Marie-Thérèse.



# Section Meurthe-et-Moselle – Meuse – Vosges

Lors de notre **Assemblée Générale du 13 mars 2020** (juste avant le confinement) relative à l'année 2019, une minute de silence a été observée en mémoire de nos anciens décédés.

Cette année nous avons plusieurs décès à déplorer :

André BELLO - Michel CONRAUX - Michel GÄRACHON (67) - Marcel LAMBERT (67) - Marcel PETIT - Fernand RENARD - SCHMIDT Georges (67) et WALTER Ernest (68).

Pour ma part, accompagné du secrétaire Alain VALETTE, je me suis rendu aux obsèques de Marcel PETIT, André BELLO, Fernand RENARD et j'ai adressé des courriers de condoléances à la famille des autres membres décédés.

A ce jour nous sommes 41 membres cotisants.

La demande de subvention au Conseil Départemental a été faite, nous devrions obtenir 400 €, comme l'an dernier. Idem pour la ville de NANCY (300 €).

Le rapport d'activité 2019 a été porté à la connaissance des membres du Conseil d'Administration ainsi que le rapport financier lors de l'AG du 13 mars 2020.

Ces 2 rapports ont été approuvés par le Conseil d'Administration après rapport des contrôleurs aux comptes.

La cotisation 2019 reste inchangée à 25 euros, 10 seront reversés au siège.

Comme vous avez pu l'entendre lors du compte rendu financier de l'an passé, j'ai limité mes frais à deux pleins de carburant pour les diverses sorties nécessaires.

Le congrès national n'a pu avoir lieu en raison des contraintes sanitaires et toutes les commémorations 2020 ont été annulées (dont la journée d'hommage aux policiers) ou célébrées à effectif très réduit.

Les policiers médaillés d'honneur ont reçu leur décoration à l'occasion d'une cérémonie patriotique.

Notre situation financière est pérenne.

L'Association ayant élu domicile à NANCY, j'ai fait une première demande de subvention de 300 euros à la Ville de NANCY, subvention qui nous a été accordée.

Vous avez été d'accord pour que j'affecte en 2021 cette somme au Concours National de la Résistance et de la Déportation de Meurthe et Moselle dont je préside le Comité d'Organisation.

Ceci permettra d'acquiescer des prix pour les lauréats et de financer une partie du voyage mémoriel qui devrait avoir lieu cette année au Mont Valérien et à l'Arc de Triomphe à PARIS.

Nous sommes bien dans l'optique de la transmission de nos valeurs aux jeunes générations et je vous en remercie.

Cette année le congrès devrait avoir lieu à TOULOUSE au mois de septembre.

Christian GRANDCHAMPS reste notre délégué local en Alsace pour toutes les représentations et contact avec les autorités.

A ce jour 41 cotisations ont été encaissées au titre de 2021. (Dont 6 pour les 3 départements rattachés).

La composition du nouveau Bureau de l'Association Interdépartementale est la suivante :

Président d'Honneur : Jacques LAURANT.

Président Interdépartemental : Jean-Pierre PESSON.

Président Adjoint : Guy MOUROT.

Secrétaire Général : Alain VALETTE.

Secrétaire Général Adjoint : François PERRIN.

Trésorier : Jean BOSCHETTI.

Trésorière adjointe : Elisabeth PESSON

Contrôleurs aux comptes : Willy ECKERT  
René LANG

Porte drapeau : Jocelyn LAMIELLE

Membres du Bureau : Ernest BURGMANN, Daniel THOMASSIN, Dominique BAGUET, Jean-Pierre MEYER

**Cérémonies par Jean-Pierre PESSON président de la section**

**Le 11 mars** a eu lieu Boulevard d'Austrasie à Nancy,

la commémoration de la journée d'hommage aux victimes du terrorisme, notamment en mémoire de Marie MOSSER nancéienne qui a été tuée au Bataclan.

Après lecture d'un texte par le comédien Bruno RICCI, une gerbe unique a été déposée par M. Arnaud COCHET, Préfet de Meurthe et Moselle en présence des personnalités civiles et militaires.

En raison des contraintes sanitaires 1 seul porte drapeau était présent.

Notre serviteur orchestre cette cérémonie émouvante du fait de la présence du papa de la petite victime.

Le 19 mars la commémoration relative à la guerre d'Algérie Tunisie et Maroc a eu lieu sur l'esplanade Jacques BAUDOT à Nancy.

Là aussi du fait des contraintes sanitaires les effectifs étaient réduits.

Un corps de troupe du 53<sup>e</sup> régiment de transmissions et 5 porte-drapeaux et quelques Présidents d'Associations patriotiques garnissaient les 2 côtés du monument aux morts.

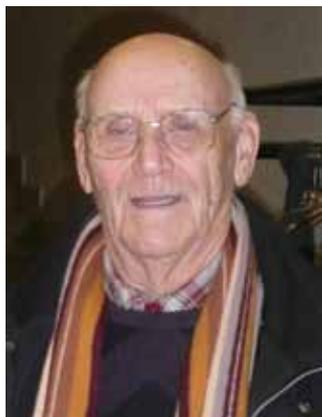
Après lecture d'un texte par un représentant de la FNACA, M le Préfet de Meurthe et Moselle a procédé à la lecture d'un message de madame la Ministre des Armées.

Après dépôt d'une gerbe unique par le représentant de l'Etat et la minute de silence, la Marseillaise a été entonnée par l'assistance.

2 députés et 1 sénateur étaient aux côtés de la Présidente du Conseil Départemental, de la représentante du Maire de NANCY et du Délégué Militaire Départemental.



La cérémonie du 59<sup>e</sup> anniversaire du **cessez-le-feu en Algérie d'Essey-Lès-Nancy** a permis de mettre à l'honneur Camille LABOUREL. Ce Caporal engagé au 8<sup>e</sup> régiment des tirailleurs marocains et a effectué également plusieurs missions comme policier pour le maintien de l'ordre.



Le président du comité local de la FNACA, lui a remis la médaille de la Croix du Combattant devant les stèles du souvenir, sur le parvis de l'église Saint Georges. Le maire, était présent aux côtés des représentants d'autres

associations patriotiques et des porte-drapeaux. Cette cérémonie commémorative s'est achevée par la lecture du message de la FNACA par le président local et celle du message des Anciens Combattants par un élu.

### **Dimanche 25 avril ont eu lieu les commémorations de la journée de la déportation**

A 10 heures sur le site de "la petite Malpierre" lieu de supplice de 74 résistants en présence de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle, du Président de la Métropole Maire de NANCY, de la Présidente du Conseil Départemental, de 2 sénateurs, d'un député, de la représentante du Conseil Régional et du Colonel commandant la base de défense de Nancy, délégué militaire départemental.

En raison des contraintes sanitaires, aucun corps de troupe n'était présent.

L'UNADIF FNDIR 54, la FNDIRP et la Communauté Juive ont déposé une gerbe commune, M. le Préfet déposait également une gerbe unique au pied du monument.

Par contre de nombreux porte-drapeaux avaient répondu présent. A 11 heures



au Monument de la Résistance et de la Déportation de LAXOU, les mêmes autorités ont assisté à cette 2<sup>e</sup> commémoration.

M. Stefan LEWANDOWSKI, ancien déporté de Mauthausen, 96 ans, a lu le message des déportés et présenté l'épée à M le Préfet pour le ravivage de la flamme du souvenir.

Même dépôts de gerbes que précédemment, plus une en hommage aux héros et martyrs de la déportation (oubliés de la mémoire) déposée par notre dernière lauréate nationale au CNRD dont elle est trésorière, Justine POINSIGNON.

3 chants ont été diffusés, le chant des Marais, le chant des Partisans et Nuit et Brouillard par Jean FERRAT pendant que les autorités saluaient les porte-drapeaux.



**Ce 8 mai à 17 heures à Nancy** sur l'esplanade du souvenir français a eu lieu la commémoration du 76<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie. Première grande cérémonie cette année, presque normale eu égard aux contraintes sanitaires.

Des troupes des 3 corps de l'armée, des cadets de la gendarmerie et la musique militaire de Montigny les Metz garnissaient l'esplanade.

Monsieur Julien LE GOFF, Secrétaire général de la préfecture de Meurthe et Moselle a procédé à la lecture du message de madame la secrétaire d'état en charge des anciens combattants et victimes de guerre.

Le message de l'Union Française des Anciens Combattants a été lu par le Président Départemental de l'UDAC.

2 textes du Maréchal de Lattre de Tassigny et du Général de Gaulle ont été lus par 2 écoliers de Champigneulle accompagné de la représentante du Souvenir Français.

2 médailles militaires ont été remises par le Colonel Michel LIPSKI Délégué Militaire Départemental et le Colonel DORDHAIN Commandant le groupement de gendarmerie de Meurthe et Moselle.



Un dépôt de gerbe associative au nom du Souvenir Français, de l'entente 39-45 et de l'UDAC a été suivi par un dépôt gerbe unique déposée par le représentant de M le Préfet de M et Moselle, accompagné des autorités civiles et militaires.

Etaient présents 3 députés, 1 sénateur, le président de la métropole et maire de Nancy, la présidente du Conseil Départemental, la représentante du président du Conseil Régional, le Délégué Militaire Départemental et le Général Gouverneur militaire de Nancy. Cérémonie haute en couleurs, présence de 25 porte-drapeaux, rehaussée par une musique militaire de qualité, orchestrée comme de tradition par votre serviteur commandant citoyen réserviste.



**Ce 27 mai, la journée nationale de la résistance** a eu lieu à Champigneulle et Laxou en présence de nombreux porte-drapeaux :

**- 10 heures à la "La Malpierre"** lieu de supplice de 74 victimes des nazis, cérémonie émouvante avec lecture d'un texte de Lucie AUBRAC par une collégienne de Champigneulle.

par les 2 Présidents des associations historiques, suivie d'une gerbe unique déposée par Mme Mairie CORNET accompagnée des autorités civiles et militaires présentes, puis du ravivage de la Flamme du Souvenir.

Diffusion du chant des Partisans, appel aux morts et Marseillaise.

Avant le salut des autorités aux porte-drapeaux, Jean-Pierre PESSON a donné des nouvelles des 2 derniers résistants nancéiens survivants auxquels il a téléphoné la veille : André COLLARD 104 ans et Serge VERSTRAETEN (membre de L'UNADIF), 96 ans.

Ils sont tous 2 en EHPAD à Sainte-Menehould et dans le Doubs.

**- 12 heures au vieux village de LAXOU**, dépôt de gerbe en mémoire d'Hélène BOUCHER, ancienne résistante originaire du village, grand-mère de Jack LANG qui est venu inaugurer la place de son aïeule il y a quelques années.

Le président Jean-Pierre PESSON a le regret de faire part du décès de :

**André BELLO** le 6 janvier 2021. Il était né le 26 janvier 1925 à Villers-sous-Pressy (M&M). Il a effectué sa carrière essentiellement dans les Compagnies Républicaines de Sécurité et c'est à ce titre qu'il a effectué 2 séjours en Algérie en 1956 puis en 1960-1961. Il avait été admis à la retraite le 26 janvier 1980 au grade de Brigadier alors qu'il était affecté l'Etat-Major de Groupements à Metz. Il était titulaire de la Carte du Combattant et de la Médaille Commémorative des Opérations de Maintien de l'Ordre avec agrafe «Algérie».

Dépôt de gerbe commune UNADIF FNDIR et FNDIRP par les 2 Présidents Stefan LEWANDOWSKI et JP PESSON, suivie d'une gerbe unique déposée par Marie CORNET Directrice de Cabinet de M. le Préfet de Meurthe et Moselle.

**- 11 heures au Monument de la Résistance à LAXOU**, lecture du message de Mme la secrétaire d'Etat par Mme la sous-Préfète, suivi d'un dépôt de gerbe commune UNADIF FNDIR et FNDIRP

**Michel CONRAUX**, le 31 janvier 2021 à Lubines (88). Il était né le 21 juin 1938 à Lubines. Il était titulaire de la Carte du Combattant et du Titre de Reconnaissance de la Nation suite à ses nombreux séjours en Algérie.

**Georges SCHMIDT de la BRELIE** le mercredi 6 mai 2020. Il était né le

16 janvier 1921 à Metz (Moselle). D'abord militaire au titre de l'armée d'Armistice, il entre dans la Police par concours en 1943. Il intègrera cette année-là le réseau de Résistance «AJAX». De 1952 à 1960 il exerce les fonctions de Commissaire de Police en Algérie. De 1960 à 1978, année au cours de laquelle il sera admis à la retraite

au grade de Commissaire divisionnaire, il sera affecté dans différents postes de Directeur Départemental des R.G. Dès 1978 il sera admis sous contrat dans la Magistrature d'abord comme substitut du procureur à Angoulême puis comme juge d'instruction à Bayonne et sera admis à nouveau à la retraite le 1er janvier 1987. Il était

Chevalier de la Légion d'Honneur, chevalier dans l'Ordre National du Mérite et était titulaire de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance et de la Guerre 39/45, de la Croix de la Valeur Militaire (Algérie), de la Médaille pour actes de courage et de dévouement et de la Médaille d'Honneur de la Police.

## I Section Paris – Isolés

### Cérémonie du 19 mars

Parmi nos adhérents de la section Paris – Isolés deux d'entre eux ont été les seuls représentants des anciens combattants lors de la cérémonie du 19 mars à Savigny-sur-Orge. Il s'agit de Jacques FARON, président de la section FNACA de Savigny/Orge et de René POUSSARD, président de l'UFAC de Savigny/Orge.

L'UFAC de Savigny/Orge a d'ailleurs été créée avant l'UFAC nationale ce qui lui vaut le privilège de s'appeler UFAC et non ULAC (Union Locale des Anciens Combattants) ;

Le président de la section Jean-Michel BENQUET a le regret de faire part de la disparition de plusieurs de nos collègues :

**Daniel HENOQUE** le

13 novembre 2020. Il était né le 19 juillet 1931 à Gamaches (Somme). A la CRS 32, il effectuera 4 séjours en Algérie de 1956 à 1962 puis effectuera une partie de sa carrière à la Direction Générale de la Police Nationale (DCRG) où il sera admis à la retraite au grade de sous-brigadier. Il était titulaire de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille Commémorative des Opérations de Sécurité et Maintien de l'ordre en Algérie.

**Léonce PONS** le 9 mai 2021. Il était né le 5 décembre 1925 à Vias (34) et est décédé à Borburata au Venezuela, lieu où il s'était retiré depuis de nombreuses années.

Entré dans l'administration le 23 septembre 1953, il servit au Maroc de 1953 à 1956, puis en Algérie de 1957 à 1963 avant d'être affecté à Corbeil-Essonne, Graulhet puis Saint-Etienne où il sera admis à la retraite au grade de sous-brigadier. Il était titulaire de la Carte du Combattant 39/45 et de la Médaille Commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord.

**Louis RAVAUDET** le 23 mars 2020 à Melun. Né en 1920 il était dans sa 101<sup>e</sup> année. Prisonnier de guerre en date du 20 juin 1940 il ne sera libéré que le 13 mai 1945 et entrera dans la police le 6 décembre 1945 en qualité de gardien de la paix. Il était un des plus anciens adhérents de l'association puisque son bulletin d'adhésion date du 4 octobre 1946.



## Section F.A.C.R.P.P.

(Fédération des Anciens Combattants et Résistants de la Préfecture de Police)

Le président Jean-Paul BACHET a le regret de faire du décès de :

**André COUVREUR**, né le 17 juillet 1934 à Gennevilliers (92). Il avait effectué ses services militaires et civils en Algérie de 1955 à 1957. Il avait été admis à la retraite au grade de brigadier de police en 1988. Il était titulaire de la Carte du Combattant et du Titre de Reconnaissance de la Nation.

**Claude HESS**. C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès de



M. Claude HESS, survenu à Nanterre, le 17/02 dernier, des suites de la Covid 19, il aurait eu 85 ans le 12 mai prochain.

Ancien d'Algérie, patriote et membre actif au sein de la vie associative et combattante, il était entre autres titulaire de 2 ordres nationaux (LH et ONM), ainsi que de la médaille Militaire.

Bien qu'appartenant à une génération "d'anciens", Claude était parfaitement connecté à son époque, à l'aise avec les nouvelles technologies et les réseaux sociaux.

Ses grandes qualités humaines, sa bonne humeur et sa positivité de tout instant, vont beaucoup nous manquer.

### Amicale des Anciens et Amis de la Base aérienne 117 - Balard

C'est avec grand plaisir que nous venons d'apprendre l'élection comme présidente de l'Amicale 117 (Amicale des Anciens et Amis de la Base aérienne 117 - Balard) de notre collègue amie et adhérente de la section F.A.C.R.P.P. Elisabeth PICOT. Elisabeth est par ailleurs Commissaire à la Flamme.

Nous lui adressons nos plus chaleureuses félicitations.

## Section Pas-de-Calais

Le président Alain ANFRAY a le regret de faire part du décès de :

**Donat GRESSIER** le 19 avril 2020. Il était né le 24 août 1932 à Febvin-Palfart

(62). Il était titulaire de la Carte du Combattant, du Titre de Reconnaissance

de la Nation et de la Médaille Commémorative «Algérie».

## Section Pyrénées-Orientales

### Cérémonie d'hommage aux policiers morts pour la France

(Titre du journal «l'Indépendant» des Pyrénées-Orientales

Hommage aux «héros de l'ombre» de la Police morts pour la République

La cérémonie à la mémoire des policiers morts pour la France s'est déroulée le

mercredi 12 mai 2021 à 11h30 dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Police de Perpignan. Cette cérémonie a été placée sous l'autorité de Monsieur

Etienne STOSKOPF, Préfet des Pyrénées-Orientales et du Commissaire Divisionnaire Benoit DESMARTIN. Messieurs les chefs de services, commandant d'uni-

tés étaient invités à assister, et à faciliter la participation de leurs personnels à cette cérémonie.

L'ordonnement de cette cérémonie a été assuré par le Commissaire Divisionnaire de Police Benoit DESMARTIN, D.D.S.P.

3 gerbes ont été déposées successivement par

Monsieur le Préfet

Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique

Monsieur le président départemental de l'AACRMI.

Monsieur le Préfet a procédé à la lecture du message de Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Il est à noter que la lecture des noms des policiers morts pour la France a été faite par deux ADS.

Fin de la cérémonie, Monsieur le Préfet et monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique sont venus saluer le responsable du dispositif, puis les invités ainsi que le porte-drapeau, président départemental de l'AACRMI, Pierre BLANC.



## Section Rhône – Ain – Savoie(s) – Isère

Le Président Interdépartemental Jean-Claude BORDES communique ci-après la liste des camarades et veuves disparus au cours de l'année 2020 :

**Eugène CHANCEAU** né à Lyon le 13/12/1929 - Entré dans la Police en janvier 1952 - Affecté le 1/5/1952 à la CRS N° 46, unité qu'il ne quittera qu'au moment de sa retraite le 14/12/1984. A noter que notre cher camarade Eugène – Gégène comme nous l'appelions – refusant tout avancement s'est investi sans compter lors de toute sa carrière au bénéfice des

associations para-professionnelles relevant du social (ANAS – Orphelinat Mutualiste...) – Son parcours lui a valu entre autres médailles, d'être fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

**Marcel GUERRET** né le 29/1/1933 – Entré dans la Police en 1956, il a commencé sa carrière dans les CRS et à ce titre, a fait plusieurs séjours en Algérie avec son unité avant d'être affecté en corps urbain en 1957 - Retenir enfin que Marcel a participé activement aux activités de l'Orphelinat Mutualiste

notamment en qualité de Président Régional pendant plusieurs années. Date de décès 16/6/2020 à ANNECY.

**MANGONI Jean-Louis** né le 22/5/1931, il entre dans la Police en 1958 en qualité d'élève Officier de Paix et servira dans les CRS jusqu'en 1977 avant d'être intégré dans le Corps des Commissaires en 1978. Il terminera sa remarquable carrière en qualité de Commissaire Divisionnaire en 1989 alors qu'il était délégué du SCTIP en Mauritanie. Titulaire de nombreuses déco-

notations dont la Légion d'Honneur au grade d'Officier. Date décès 28/10/2020.

Pour les Veuves : **BOURGET Marie-Rose** à Mougins (06), **KHILOFFER Janine**, à Rillieux la Pape (69), **TROCY Marguerite**, à Balaruc les Bains (34), **MONIN Simone**, à Mervans (71)

Le Conseil d'Administration de la Section lors de chaque réunion, adresse toujours une pensée à l'attention de ces chers disparus. Car, malgré le temps qui passe, ils sont toujours avec nous.

# I Section Alpes-Maritimes

**Michel RODENAS**, délégué pour les Alpes-Maritimes nous a adressés la photos :

«Pour que celle-ci soit la mémoire et le souvenir des instants d'émotions que nous avons vécus en leur rendant Hommage.

Hommage à l'être, à cette femme, cet homme et

tous les autres qui au nom de la liberté, sont prêts à mettre leur vie au bout de leur engagement.

Nous ne pouvons que regretter que de tels méfaits, soient dictés au nom d'un dieu.

Pouvons-nous encore longtemps, rester spectateurs passifs...»



# I Section Vienne

Cérémonie à la mémoire des policiers morts pour la France

Le délégué de la section Vienne, **André JACQUET** a représenté

l'A.A.C.R.M.I en déposant une gerbe lors de la cérémonie du 20 mai 2021.

# I Section Yonne – Nièvre

Le président Maurice BARNIER a le regret de faire part du décès de :

**André BISSON** né le 22 novembre 1926 à Moneteau (Yonne), décédé le 3 janvier 2021 à St Florentin (Yonne). Ses obsèques ont été célébrées le 11 janvier 2021 à Joigny. En raison des circonstances sanitaires la section n'a pu assister aux obsèques. Un dépôt de gerbe a été effectué par notre secrétaire et des condoléances écrites ont été transmises à la famille. Affecté à la CRS 83,

il avait effectué plusieurs séjours en Algérie pour un total de 187 jours. Il avait terminé sa carrière en qualité de Lieutenant de Police Honoraire. Il était titulaire de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative et de la Médaille d'Honneur de la Police.

**Gilbert LASSERON** né le 9 avril 1934 à Maillot (Yonne), décédé le 30 décembre 2020 à Sens. La cérémonie religieuse a

eu lieu à Maillot le 5 janvier 2021 en présence du trésorier adjoint de la section avec un dépôt de gerbe. Pendant son service militaire il a été affecté au 42<sup>e</sup> Régiment de transmission en Allemagne du 15 avril 1955 au 15 août 1955, puis au 7<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins en Algérie du 1<sup>er</sup> septembre 1955 au 10 juin 1957. Il commença sa carrière à la Préfecture de Police et la termina en qualité de sous-brigadier au commissariat d'Auxerre. Il

était titulaire de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative et de la Médaille d'Honneur de la Police.

En complément des décès survenus en 2020 mentionnons le décès d'une de nos bienfaitrices qui soutenait notre Association depuis de nombreuses années et qui était devenue l'épouse de notre collègue Albert MESSIANT membre actif, ancien membre du Bureau de notre Section."



Il est encore temps  
de venir nous retrouver  
**au Congrès de Toulouse**  
du dimanche 26 septembre  
au vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021





## **Les masques de l'AACRMI**

ont été de sortie  
avec les présidents  
et les porte-drapeaux lors  
de cérémonies officielles

